

# Le mal-vivre à l'école : une longue histoire ?



Julien Cahon  
Université de Picardie Jules Verne (UPJV)  
Centre amiénois de recherche en éducation et formation (CAREF, UR 4697)  
[julien.cahon@u-picardie.fr](mailto:julien.cahon@u-picardie.fr)

# Introduction : un enjeu du XXIe siècle, une réalité ancienne

SOCIÉTÉ - ÉCOLE PRIMAIRE ET SECONDAIRE



## « Depuis deux ans, les lycéens vivent une incertitude extrêmement maltraitante »

Pour la spécialiste du burn-out scolaire, Aline Vansoeterstede, la « sélection permanente » organisée par notre système éducatif conduit chez certains lycéens à un stress chronique renforcé par l'instabilité liée à la pandémie.

Propos recueillis par Sylvie Lecherbonnier

Publié le 10 mai 2022 à 06h00 - Mis à jour le 10 mai 2022 à 09h07 - Lecture 2 min.

Article réservé aux abonnés

Psychologue de l'éducation nationale à Rouen, Aline Vansoeterstede est doctorante au laboratoire de psychopathologie et processus de santé de l'université Paris Cité. Elle prépare une thèse sur le burn-out scolaire.

### Comment définit-on le burn-out scolaire ?

Il s'agit d'un rapport au travail pour lequel trois dimensions peuvent être prises en compte : l'épuisement lié au stress et à la charge de travail, le cynisme qui s'entend par un rapport détaché à l'école et une perte de sens et de motivation, et enfin le sentiment d'inadéquation ressenti par l'élève qui ne se sent plus à la hauteur du travail demandé. On ne peut pas en revanche dresser un tableau clinique clair ou définir un seuil au-dessus duquel l'adolescent serait en burn-out

SOCIÉTÉ - ÉDUCATION



## L'augmentation inquiétante des cas de « burn-out scolaire » chez les lycéens

Alors que les élèves de terminale passent pour la première fois les épreuves d'enseignement de spécialité du baccalauréat, les enseignants s'alarment de l'anxiété provoquée notamment par le contrôle continu et l'orientation.

Par Sylvie Lecherbonnier

Publié le 10 mai 2022 à 01h49 - Mis à jour le 11 mai 2022 à 09h10 - Lecture 5 min. - [Read in English](#)

Article réservé aux abonnés



Les éditions pré

# Plan de la présentation

## **I. Le mal-vivre dans les « établissements-casernes » (XIXe-début XXe siècle)**

- 1) Des souffrances physiques et morales
- 2) De mauvaises conditions matérielles

## **II. Des élèves surmenés par l'école ? (fin XIXe-XXe siècle)**

- 1) Des dispositifs pédagogiques sources de mal-être ?
- 2) Le mal-vivre des « refusés d'école » depuis les années 1960

I. Le mal-vivre dans les  
« établissements-casernes »  
(XIXe-début XXe siècle)

# 1) Des souffrances physiques et morales

« J'entre en quatrième. Professeur Turfin. (...) Il a du mépris pour les pions, du mépris pour les pauvres, maltraite les boursiers et se moque des mal-vêtus. Il fait rire les autres à mes dépens ; je crois qu'il veut faire rire de ma mère aussi. Je le hais...

Externe, je suis puni comme un interne. Toujours en retenue. Je ne rentre presque jamais à la maison. On m'apporte du réfectoire un morceau de pain sec. (...) Je pleure. Que de sanglots j'ai étouffés pendant qu'on ne me voyait pas.

Je ne suis plus qu'une bête à pensums ! Des lignes, des lignes ! Des arrêts et des retenues, du cachot ! (...) C'est à peine si je vois le soleil ! (...)

Celui-là me bat pour indiquer qu'il est l'ami du sous-préfet, qu'il a été reçu second à l'agrégation. Oh ! Si mes parents étaient comme d'autres, comme ceux de Destrême qui sont venus se plaindre parce qu'un de ses maîtres avait donné une petite claque à leur fils ! Mais mon père (...) pense avec raison que quelques coups de plus ou de moins ne feront pas grand-chose sur ma caboche. Non, mais ils font marque dans mon cœur. »

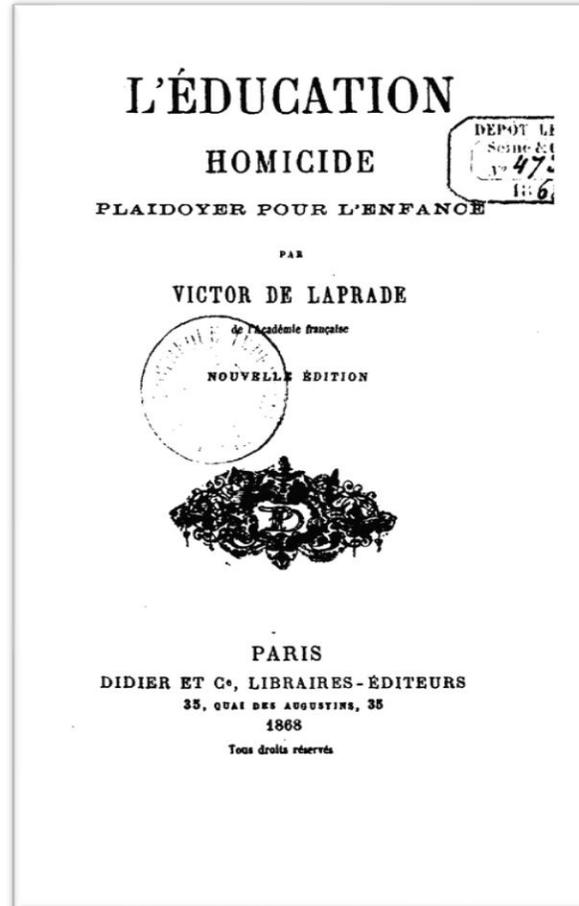
Jules Vallès, *L'enfant*, Paris, Bibliothèque Charpentier, 1879, rééd. Paris, Garnier-Flammarion, 1968, chapitre XV, p. 161-163.

## 2) De mauvaises conditions matérielles

« C'est pour les droits de l'enfant que nous nous présentons, pour les droits les plus sacrés de la race et de la personnalité humaine, pour les droits de la vie menacée d'étiollement et de l'âme étouffée (...).

Transportons nous dans la cour d'un collège de 1868 (...). À Paris et dans nos grandes villes, quatre hautes murailles bordées de fenêtres grillées et douze platanes rabougris, voilà le paysage. Une odeur de moisissure ou de maçonnerie salpêtrée, la température d'une cave ou d'un four, suivant la saison, voilà l'air ambiant et le parfum vital que respirent ces jeunes poitrines. »

*Victor de Laprade, L'Éducation homicide. Plaidoyer pour l'enfance*, Paris, Didier et Cie libraires-éditeurs, 1868 [1<sup>ère</sup> éd. 1867], p. 2 ; p. 35.



« Le trait le plus apparent et comme le symbole de cette organisation qui met à néant les plus louables efforts, c'est le lycée. Rien qu'à voir les longues façades monotones de nos établissements les plus florissants et les longues suites de fenêtres pareilles, on pressent que, derrière ces murs, pourrait habiter la discipline, la police, – l'éducation jamais. »

Émile Boutmy, « La réforme de l'enseignement secondaire et du régime des lycées », *Revue politique et littéraire*, 1899, cité dans AEERS (Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique), *Pour une école nouvelle. Formation des maîtres et recherche en éducation*, actes du colloque éponyme (Amiens, mars 1968), Paris, Dunod, 1969, p. 172.

II. Des élèves surmenés par  
l'école ? (fin XIXe-XXe siècle)

# 1) Des dispositifs pédagogiques sources de mal-être ?

« Le fameux “surmenage” a un côté légendaire. Il résulte beaucoup plus en réalité, là où il se produit, d’une pédagogie défectueuse ou de mauvaises méthodes de travail chez les enfants que de l’excès des programmes eux-mêmes. Les maîtres savent que, lorsqu’on veut surcharger le cerveau d’un enfant, il élimine de lui-même une partie des matières exigées ; le mal est justement qu’il opère par instinct, sans discernement. Il n’en était pas moins certain que l’allègement des programmes s’imposait ; tout le monde le réclamait, mais pour faire l’unanimité, cette réforme-là s’avéra cependant une des plus malaisées. En effet, tout ce qui concerne les programmes est de la compétence essentielle du Conseil supérieur de l’Instruction publique sans lequel rien ne peut être désormais décidé. Or, au Conseil supérieur comme ailleurs, il y avait accord parfait pour l’allègement : mais accord de principe seulement – car, dès qu’il s’agissait de trancher quelque part, chaque spécialiste se dressait avec indignation pour défendre sa “spécialité” qui, à l’entendre, ne disposait déjà pas d’un horaire suffisant. »

Jean Zay, *Souvenirs et solitude*, introduction et notes d’Antoine Prost, Paris, Belin, 2017, p. 383-386 (6<sup>e</sup> éd.).

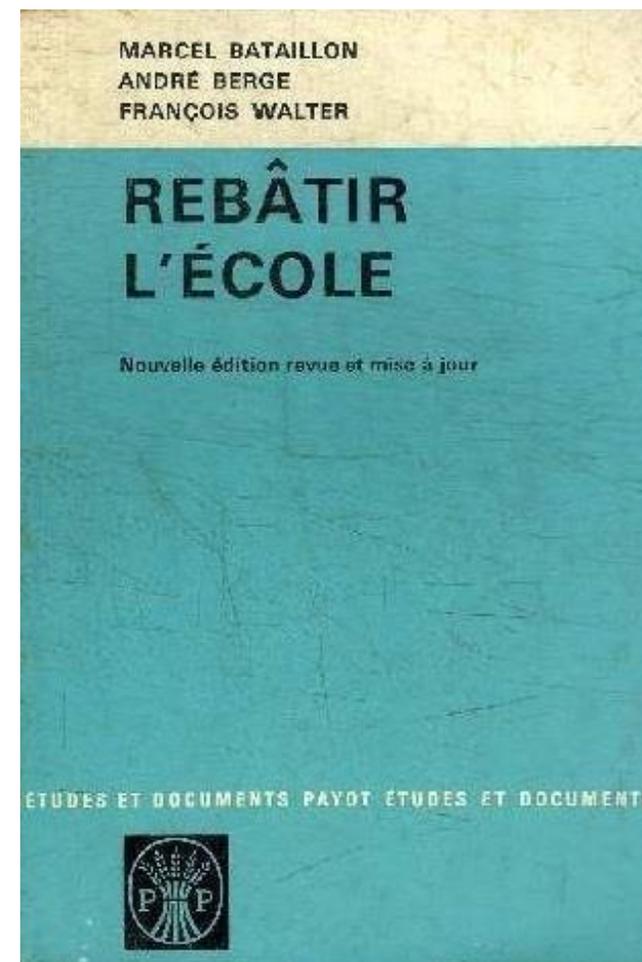
# L'association DJS contre le mal-vivre scolaire

« Cette association se propose d'obtenir, pour les écoliers, collégiens et lycéens de France, une éducation scolaire plus saine et plus raisonnable que celle qu'ils subissent aujourd'hui ».

Marcel Bataillon, André Berger, François Walter, *Rebâtir l'École*, Paris, Payot, 1967, p. 1.

« Cette ambition excessive des programmes constitue un très grave obstacle à l'entrée en plus grand nombre d'enfants de milieux modestes dans l'enseignement secondaire ».

Archives nationales, 19880114/1 : DJS, « Lettre aux parents », supplément à la lettre d'information, n° 21, mars 1968.



## 2) Le mal-vivre des « refusés d'école » depuis les années 1960

**DES JEUNES BRULENT LES ECOLES**

Des voyous ? Des malades ?  
Pas plus que vous !  
N'avez-vous jamais eu envie de brûler votre usine ou votre bureau ?  
L'Ecole, c'est déjà l'Usine, c'est déjà le Bureau ! C'est la préparation à cette vie de cons que nous menons tous.

On nous dit : « l'Ecole, c'est l'Instruction, c'est le Progrès ! »

- Mais l'Ecole dresse les enfants à obéir aux chefs sans discuter, dans le travail et dans la vie.
- Mais l'Ecole, comme la télévision, c'est le bourrage de crânes et l'ennui mortel.
- Mais l'Ecole détruit la solidarité et enseigne la division aux enfants du peuple : le seul idéal qu'on leur propose, c'est de se faire concurrence entre eux pour se disputer des miettes de promotion.

C'est tout ça que les jeunes ne peuvent plus supporter !  
Et personne ne peut croire qu'avec plus d'argent, plus de locaux, plus de maîtres, l'école va changer.



Nous n'acceptons pas les leçons de morale de ceux qui nous gouvernent, et qui sont prêts à construire n'importe quelle merde, pourvu qu'elle rapporte beaucoup d'argent. L'exploitation odieuse qu'ils font, eux et leurs journaux, de l'incendie du CES Pailleron, nous donne envie de vomir.

Ta gueule Peyrefitte ! Ta gueule Fouchet ! Pour faire oublier votre rôle, vous êtes prêts à envoyer au bagnon des jeunes de quinze ans.

Nous ne le permettrons pas !

**Libérons l'Ecole !**

UNIVERSITE DE LIBERATION DU PEUPLE  
Edition ORIGINALE, Paris

« Aujourd'hui nous sommes dans la rue comme les étudiants. Mais pas exactement pour les mêmes raisons qu'eux. Ils se battent contre la sélection dans le cadre de l'université. Nous, nous nous battons contre la sélection de l'école, mais surtout contre la ségrégation sociale, contre la misère ! [...] Les étudiants se battent contre la loi Devaquet qui aggrave la sélection à l'université où nous n'irons jamais ! Mais la sélection on connaît ! On a déjà donné et très tôt, des gens « intelligents » nous ont orientés vers les filières courtes, les LEP, [...]. »

*Les lascars du LEP électronique, Vous ne pouvez rien faire contre nous, nous vous empêchons de vieillir, Paris, 1986 (réédition, 2016).*

# Conclusion

- Profondeur historique du mal-vivre à l'école.
- Reconfigurations du problème du XIXe siècle au XXIe siècle.
- Réinterroger le système scolaire dans son ensemble ?